

Personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale en 2019

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses

(https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport_charges_et_produits_-_propositions_de_lassurance_maladie_pour_2022_juillet_2021.pdf).

- Champ : Tous régimes confondus pour les effectifs, les taux et les dépenses (sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict)). Seules les dépenses individualisables, pouvant être rattachées à un bénéficiaire de soins, sont prises en compte.

- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances (à différentes dates) d'au moins un médicament immunosuppresseur utilisé contre le rejet de transplantation rénale et inscrit sur la liste des médicaments remboursables, et répondant à au moins l'un des critères suivants. 1) Personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique pour une surveillance de transplantation rénale (quel que soit le niveau de sévérité) au cours des années n à n-4 ; 2) personnes hospitalisées en MCO avec un diagnostic principal, relié ou associé de présence de greffe de rein au cours des années n à n-4 ; 3) personnes identifiées par un GHM (Groupe Homogène de Malades) de transplantation rénale (quel que soit le niveau de sévérité), ou un acte CCAM (Classification Commune des Actes Médicaux) de transplantation du rein, ou du pancréas et du rein, au cours des années n-1 à n-4 ; 4) personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n pour insuffisance rénale chronique. Le suivi de transplantation rénale prime sur la dialyse chronique, et la transplantation rénale prime sur le suivi de transplantation rénale. Les personnes incluses dans un de ces 3 groupes ont été exclues du groupe « Autres ALD » si cette autre ALD était en rapport avec un code CIM-10 allant de N00 à N99 (maladies de l'appareil génito-urinaire).

- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2020, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.

- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2019, on dénombre 40 300 personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale, dont 38% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 57 ans et 59 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 10%, dont 38% sont des femmes. Dans l'ensemble, 71% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec le suivi de transplantation rénale. Le taux brut tous régimes confondus est de 0,61% personnes (le dénominateur correspondant aux 66 266 700 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisés sur la structure de la population INSEE, il est de 0,61% personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 0,39% sont prises en charge pour suivi de transplantation rénale, contre 0,44% de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 0,51% contre 0,44%).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts
des personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale par classe d'âge en 2019**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	200	1 900	7 800	6 300	6 200	2 500	24 900
Taux brut	0,03%	0,25%	0,95%	1,59%	1,8%	0,94%	0,79%
Femmes							
Effectif	100	1 300	4 800	4 000	3 700	1 500	15 500
Taux brut	0,03%	0,16%	0,55%	0,92%	0,95%	0,38%	0,45%
Total							
Effectif	300	3 200	12 600	10 300	9 900	4 000	40 300
Taux brut	0,03%	0,21%	0,75%	1,24%	1,35%	0,6%	0,61%

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés
des personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale par région en 2019**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	3 200	0,85%	0,85%	1 900	0,47%	0,48%	5 200	0,65%	0,66%
Bourgogne-Franche-Comté	1 000	0,77%	0,73%	600	0,44%	0,43%	1 600	0,60%	0,58%
Bretagne	1 200	0,76%	0,72%	800	0,44%	0,43%	2 000	0,59%	0,57%
Centre-Val de Loire	1 100	0,90%	0,86%	700	0,53%	0,52%	1 800	0,71%	0,68%
Corse	100	0,70%	0,62%	< 100	0,38%	0,35%	200	0,53%	0,48%
Grand Est	2 000	0,81%	0,79%	1 200	0,45%	0,44%	3 300	0,62%	0,61%
Guadeloupe	200	1,21%	1,12%	100	0,59%	0,54%	300	0,87%	0,79%
Guyane	< 100	0,33%	0,46%	< 100	0,25%	0,31%	< 100	0,28%	0,37%
Hauts-de-France	1 800	0,63%	0,65%	1 200	0,38%	0,39%	3 000	0,50%	0,51%
Ile-de-France	4 800	0,84%	0,91%	3 000	0,48%	0,52%	7 900	0,65%	0,71%
Martinique	100	0,77%	0,71%	100	0,52%	0,48%	200	0,63%	0,58%
Mayotte	< 100	0,13%	0,21%	< 100	0%	0%	< 100	0,06%	0,10%
Normandie	1 300	0,82%	0,79%	800	0,46%	0,45%	2 100	0,63%	0,62%
Nouvelle Aquitaine	2 300	0,79%	0,74%	1 300	0,42%	0,40%	3 600	0,60%	0,56%
Occitanie	2 100	0,75%	0,71%	1 400	0,44%	0,43%	3 500	0,59%	0,57%
Pays de la Loire	1 400	0,75%	0,75%	900	0,44%	0,44%	2 200	0,59%	0,59%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 800	0,75%	0,71%	1 100	0,42%	0,41%	3 000	0,58%	0,55%
Réunion	300	0,68%	0,74%	200	0,50%	0,55%	500	0,59%	0,64%

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité
des personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale par classe d'âge en 2019**

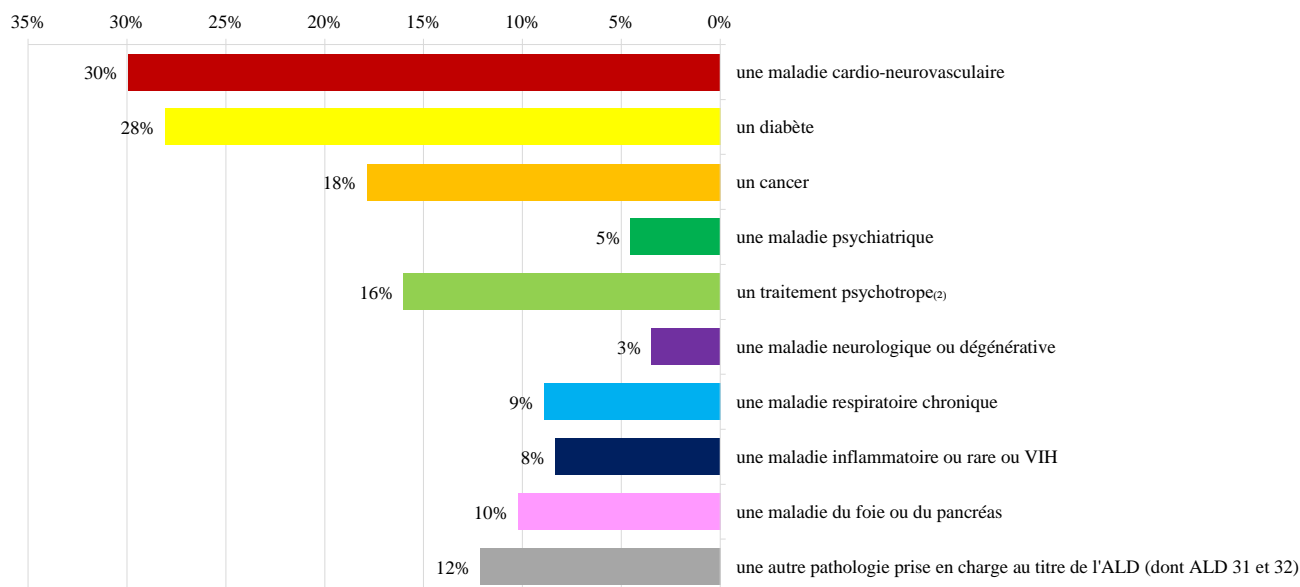
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	< 100	100	300	200	700
Effectif total	300	2 900	10 900	8 700	8 000	3 100	33 900
Taux brut	-	-	0,79%	1,55%	3,36%	6,96%	2,11%

Source : SNIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale décédées en 2019 sont respectivement de 68 ans et de 69 ans.

4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale,
pourcentage de personnes avec au moins...(1)**



Source : SNIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

(1) Parmi les personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale, 32 000 (81,7%) personnes ont au moins un traitement antihypertenseur (avec ou sans pathologies)

(2) Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 561 millions d'euros (0,3%) sont attribués à la prise en charge pour suivi de transplantation rénale :

- 269 millions d'euros pour les soins de ville (48%)
- 247 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (44%)
- 45 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (8%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 13 900 euros par personne (Tous régimes confondus).

6. Evolutions entre 2015 et 2019

a. Evolution des effectifs et taux entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale est de 3,57%. L'évolution brute de la prévalence entre 2015 et 2019 est de 0,01 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, les résultats ne sont pas modifiés.

b. Evolution des dépenses entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables au suivi de transplantation rénale est de 3,34%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de -0,23%.